

DOCUMENT DE TRAVAIL

**LE TRAVAIL :**  
**NORME ET SIGNIFICATION**

YOLANDE BENARROSH

**N° 04**

octobre 2000

**CENTRE**  
**D'ETUDES**  
**DE L'EMPLOI**

«LE DESCARTES I»  
29, PROMENADE MICHEL SIMON  
93166 NOISY-LE-GRAND CEDEX  
TÉL. 01 45 92 68 00 FAX 01 49 31 02 44  
MÉL. [cee@cee.enpc.fr](mailto:cee@cee.enpc.fr)  
<http://www.cee-recherche.fr>

# Le travail : norme et signification

YOLANDE BENARROSH

*Centre d'études de l'emploi et Centre d'études et de recherches sur les qualifications*

DOCUMENT DE TRAVAIL

N° 04

octobre 2000

Ce texte a été soumis au **comité éditorial** du CEE, composé de : Gabrielle Balazs, Jean-Claude Barbier, Pierre Boisard, Bruno Courault, François Eymard-Duvernay, Jérôme Gautié, Jean-François Germe, Michel Gollac, Françoise Laroche, Marie-Thérèse Letablier, Martine Lurol, Emmanuèle Reynaud, Bernard Simonin, Marie-Madeleine Vennat, Serge Volkoff.

# Le travail : norme et signification

Yolande Benarrosh

## Résumé

Le débat sur la «fin du travail» est passé à côté d'une discussion sur la «signification» du travail : ce que travailler veut dire aujourd'hui dans les sociétés occidentales. Il s'est centré sur ce que représente le travail en tant que «norme» sociale. Cette approche est en elle-même intéressante car elle permet de formuler des questions importantes. Que représente du point de vue de l'intégration de chacun à la cité le fait d'avoir un emploi ? Comment s'inscrire dans cette norme quand l'emploi fait défaut ? Quels effets peut avoir une telle «norme» sur les nombreux chômeurs qui n'y accèdent pas ? Quels effets sur la politique de l'emploi ? Cette tension entre norme et (im)possibilité de s'y inscrire, n'est-elle pas à l'origine de la «responsabilisation» des chômeurs, de l'attention portée à leurs «comportements» de recherche d'emploi, qui finit par occulter l'état réel du marché du travail ?

En se penchant sur la «signification» du travail, ce débat pourrait s'enrichir d'une analyse portant davantage sur la construction individuelle à travers le fait de travailler. Les études des psychologues et philosophes du travail, dans le sillage de l'ergonomie de langue française, montrent en quoi le processus de subjectivation est soutenu par l'activité de travail, notamment à travers la résistance à la prescription, qui fait advenir le «travail réel», donc l'expression de chacun. On peut alors mieux s'interroger sur les implications profondes du chômage et discuter de manière plus féconde des différentes propositions «alternatives» au travail/emploi et des propositions de revenu inconditionnel.

**Mots clés :** emploi, norme sociale, injonctions paradoxales, psychologie et philosophie du travail, le chômage aujourd'hui, revenu inconditionnel.

## *Work : Norm and Significance*

### *Abstract*

*The debate on the «end of work», centred on how work is a social norm, has missed a discussion point : the meaning of work today in the western societies. This approach is in itself interesting because it brings out wide ranging questions such as : What does mean the fact of holding a job in terms of social integration for each citizen ? How could one abide to this «norm» when jobs lack ? Which effects has such a norm on the numerous unemployed who do not belong to it ? What are the outcomes for employment policy ? Is this conflicting balance between on the one hand the «norm» and the inability to inscribe to it on the other, not at the origin of the concept of making unemployed «responsible» and of the attention paid to job seekers' behaviour, all which ends up by hiding the realities of labour market ?*

*Acknowledging the significance of work would contribute to enlighten the debate with an analysis resting on how individuals structure themselves through work. Psychology and philosophy researches on labour, on the tracks of French ergonomics, illustrate how*

*subjectivity building is reinforced through work, mainly through the resistance to the work instructions whereby «real work» and individual expression intervene. Highlighting such standpoint implies not only that the sound implications of unemployment have to be studied in depth, but also the various proposals of alternative to work/employment and proposals for an income without condition should be discussed.*

**Key words :** *employment, social norm, paradoxical injunctions, psychology and philosophy of work, joblessness today, income without condition.*

Le fameux débat sur «la fin du travail» peut se lire en réalité comme un dialogue de sourds. C'est ce dont on s'aperçoit en scrutant d'un peu près la littérature parue sur ce thème, exercice qui débouche sur un certain nombre de constats. Tout d'abord ce «débat» a rarement pris la forme d'un échange direct et constructif entre les protagonistes des «deux camps», qui se sont peu cités et ne se sont guère embarrassés des différences ni des points communs au sein de chacun d'eux<sup>1</sup>, privilégiant une critique globale à «l'autre». Tout s'est passé comme si chacun avait construit une cible pour asseoir son propos. À regarder d'un peu plus près pourtant, on peut considérer que cette attitude a surtout caractérisé les détracteurs de la «fin du travail», car une lecture sérieuse des prétendus défenseurs de cette idée montre qu'aucun d'eux n'a vraiment pronostiqué ni appelé de ses vœux «la fin du travail». En revanche, on trouve dans ce «camp»-ci une réflexion sur la place et la fonction du travail qui s'impose en ces temps de chômage massif et durable. Il y a bien eu opposition entre analyses de la crise, de ses conséquences et des solutions envisagées, mais pourquoi n'a-t-elle pas débouché sur un vrai débat ?

### **Bref retour sur un vrai-faux débat**

Pour résumer très sommairement cette opposition, on peut dire que d'un côté et dans l'ordre chronologique, un certain nombre d'analyses, dans la première moitié de cette décennie, sont parties du point de vue selon lequel le plein emploi, tel qu'on l'a connu jusqu'au début des années soixante-dix, avait constitué une modalité de travail dont on ne pouvait espérer le retour et que nourrir un tel espoir revenait désormais à se boucher les yeux et se condamner à l'immobilisme pendant que l'exclusion gagnait du terrain. De là l'idée, non pas de la fin du travail, mais celle de son décentrement, à laquelle ont été associées diverses propositions allant d'un réaménagement des temps sociaux, à l'organisation d'un secteur quaternaire, ou encore d'espaces d'économie solidaire, en passant par différentes modalités de revenu inconditionnel (aux présupposés fort différents), dont certaines sont conçues en lien avec l'une ou l'autre des propositions énumérées<sup>2</sup>. L'enjeu commun était ici la lutte contre l'exclusion et l'exploration des possibilités d'exercice de la citoyenneté, ou tout simplement de solutions pour recouvrer une existence sociale, qui ne soient pas forcément soumises à la condition d'occuper un emploi classique. Les réponses ne se sont pas fait attendre et l'on a assisté bientôt à un tir groupé, ou plutôt simultané, puisqu'elles provenaient également d'horizons divers. Pour résumer, très schématiquement aussi, le socle commun de ces réponses, on peut dire que, sans discuter toujours de l'idée de départ (quid du retour au plein emploi ?), celles-ci s'en prenaient surtout aux propositions placées en bloc sous l'enseigne de la «fin du travail», qui menaçaient de faire voler en éclats tous les acquis du salariat, de précipiter la dualisation de la société, laissant ainsi libre cours et bonne conscience au capitalisme sauvage. Réponse à la réponse : la véritable menace sur les acquis du salariat est sous nos yeux, il n'est que de considérer l'évolution des conditions et des statuts de travail ; quant à la société duale, elle accompagne cette évolution et nous y sommes d'ores et déjà

---

<sup>1</sup> La presse et la radio ont donné un grand retentissement à ce «débat», mais le plus souvent en diffusant les points de vue côte à côte et non dans un échange. Parmi les exceptions, mentionnons les nombreux débats publics entre Dominique Méda et tel ou tel de ses contradicteurs ; la revue du MAUSS n'a pas manqué quant à elle de publier discussions et avis contradictoires sur le revenu de citoyenneté, en particulier dans le n° 7.1996 ; enfin la revue *Esprit* s'est fait l'écho de ce débat (1994 et juin 1995), et sa rédaction a pris position (de manière quelque peu passionnelle...) contre «la fin du travail» et en particulier contre le revenu inconditionnel.

<sup>2</sup> Jean-Marc Ferry envisage l'allocation universelle articulée au développement d'un secteur quaternaire ; le MAUSS (Alain Caillé) préconise le revenu de citoyenneté associé à l'économie solidaire. Il s'agit dans les deux cas d'associer l'inconditionnalité d'un revenu de base à un projet de société, notamment pour éviter les dérives qu'entraînerait une mesure strictement financière. Nous y reviendrons.

installés ; par conséquent si nos propositions sont discutables, elles ont au moins le mérite d'exister (sous-entendu : que proposez-vous en attendant un hypothétique retour du plein emploi ?), d'ouvrir un débat et de poser le problème d'une société qui continue de mettre le travail en son centre tout en excluant de larges pans de population.

C'est à peu près là que la discussion s'est essoufflée, mais il reste à se demander pourquoi un débat si vif n'a pas été plus fécond. Mon hypothèse est que la passion était d'autant plus forte que son objet demeurait insaisissable (... ce qui est souvent une condition de la passion), faute d'avoir pris de front la question de la signification du travail aujourd'hui : de son sens profond et non pas seulement de sa fonction normative. C'est à cet objet que je voudrais m'employer dans la seconde partie de ce texte, en m'appuyant sur des réflexions sur le travail, dont les protagonistes ont occupé une place originale (et peu médiatique) dans ce débat, précisément parce qu'ils se sont risqués à l'exercice très difficile de désintriquer la question du statut du travail (anthropologique, psychologique et philosophique) de celle de sa forme dominante actuelle, l'emploi salarié<sup>3</sup>. Je tenterai en particulier de montrer comment certains aspects de ces analyses, quand bien même on n'en partagerait pas tous les attendus, peuvent être les leviers d'un vrai débat, susceptible de faire avancer la réflexion sur les formes alternatives de l'emploi.

## I. LES DESSOUS MÉCONNUS DE L'INCONDITIONNALITÉ

Mais avant cela, je voudrais rappeler dans quels termes est posée la question du travail chez les «partisans de la fin du travail», en me référant en particulier aux analyses du MAUSS, qui fondent sa proposition de revenu inconditionnel (ou revenu de citoyenneté). Cette proposition s'ancre dans une conception du vivre ensemble qui est une critique à la fois radicale et non dogmatique des modalités actuelles du vivre ensemble, critique qui s'appuie sur une analyse de la place et de la fonction du travail au sens d'*emploi*. Un premier paradoxe est mis en avant : cette place et cette fonction apparaissent d'autant plus centrales que le chômage s'installe massivement et qu'aucun autre mode de reconnaissance sociale ne semble pouvoir remplacer valablement le fait d'occuper un emploi. C'est donc d'abord une *norme* qui est pointée à travers la question du travail aujourd'hui. Que recouvre cette norme en général, et aujourd'hui en particulier ? Autrement dit, que reconnaît-on aux personnes qui travaillent ? Quelles implications y a-t-il à ce que le travail soit la norme exclusive - ou en tout cas première - de reconnaissance et de lien social ? C'est la réponse à ces questions qui oriente la critique par le MAUSS du RMI actuel et qui l'amène à envisager un revenu inconditionnel, déconnecté du travail.

Deux moments importants dans cette réponse. Le premier active un des thèmes favoris des maussiens : ce qu'on reconnaît aux personnes qui travaillent, c'est leur *utilité*, par laquelle on leur donne acte de leur contribution à la société, et en contrepartie de laquelle ils peuvent y avoir une place. Derrière cette norme, l'utilité qui ne peut être reconnue que par le travail. Le second moment scrute les fondements de cette norme dans l'idéologie du contrat. Si l'attachement au travail est si fort, s'il suscite une telle levée de boucliers dès lors qu'on entend donner à celui-ci une place moins centrale, correspondant davantage à ses capacités actuelles d'intégration, c'est évidemment parce que l'organisation de la société autour du travail est allée de pair avec la construction de droits associés qui sont des acquis

---

<sup>3</sup> J'évoquerai principalement les réflexions de Clot et Schwartz sur le travail. Ces deux auteurs ont contribué à un ouvrage dont le titre signale la démarche *Le travail à l'épreuve du salariat*, et dont le sous-titre *À propos de la fin du travail*, le situe dans le «camp» des «contre» mais de manière moins polémique (Bouffartigue, Eckert, dir., 1997).

considérables, et c'est aussi parce que cette construction, qu'on appelle salariat, a signé la fin des dépendances personnelles antérieures, jetant les bases d'une véritable démocratie. Mais cette centralité historique du travail (salariat), ce lien qui unit historiquement essor du salariat et de la démocratie, a conduit à un rétrécissement de l'idéal démocratique jusqu'à faire du contrat de travail la traduction la plus aboutie du «contrat social». C'est ainsi que celui-ci se résume essentiellement dans les couples : droit-devoir, droit-obligation, contribution-rétribution, qui impriment une conception du vivre ensemble selon laquelle c'est la contribution de chacun à la société qui le légitime à en attendre quelque chose en retour et lui assure la reconnaissance des autres. Or, c'est dans le travail que vont s'incarner la contribution, le devoir ou l'obligation : dans le travail et plus précisément dans *l'utilité* dont il devient le vecteur exclusif, comme il devient, du même coup, le vecteur principal de l'identité personnelle et sociale.

La proposition d'un revenu minimum *inconditionnel*<sup>4</sup> s'inscrit dans une autre conception de la démocratie qui s'accommode mal de cette centralité du travail. L'inconditionnalité pose implicitement que les personnes valent en tant que telles avant de valoir économiquement en tant que sujets productifs. Il s'agit donc d'une autre vision du lien social et de ce qui le fonde, où le «contrat» n'est plus premier. La critique du RMI actuel comme reposant sur une «injonction paradoxale négative» prend alors son sens, car le «contrat» que ce dispositif prévoit, et qui doit répondre au «J» d'insertion, revient à exiger de ses bénéficiaires qu'ils œuvrent, via des démarches d'insertion, à leur retour à l'emploi, dont on sait par ailleurs - et j'ajouterais dont on ne *dit* pas - qu'il est aujourd'hui des plus incertains. Le revenu minimum inconditionnel, qui renvoie à une autre conception de la démocratie ainsi qu'à la très maussienne thématique du don, serait alors une mesure à la fois pratique et hautement symbolique. Mais, pour rester dans le don, ne pas poser d'emblée d'obligation ou de contrepartie, ne signifie pas que la société n'attend rien des personnes auxquelles elle donnerait un tel revenu, car alors on tomberait dans le «don-poison» (gift-gift) qui reviendrait effectivement à reléguer les bénéficiaires dans une espèce de survie sociale, ainsi que le font justement valoir les critiques de cette proposition. Cela signifierait que la société n'*exige* pas des bénéficiaires qu'ils soient *utiles suivant telle modalité imposée d'avance (le travail)*, mais qu'elle «attend», nous dit Caillé, qu'ils se reconnaissent en retour dans la collectivité, en participant à sa propre production, à la production de son sens. Et cela passe par l'accomplissement d'activités chargées de sens aux yeux des individus eux-mêmes. On aurait affaire ainsi à une «inconditionnalité conditionnelle» (Caillé, 1996), qui marque la primauté de l'inconditionnalité (le don) mais en même temps, par l'attente d'une réponse et d'un «retour» (recevoir et rendre), l'appartenance des destinataires à la collectivité.

C'est donc pour éviter les dérives que pourrait occasionner un revenu inconditionnel s'il était versé tel que, sans autre mesure d'accompagnement et de changement, qu'il semble indispensable aux défenseurs de cette proposition, de l'associer au développement d'autres modes d'activité et de participation à la vie sociale qui seraient reconnus par la collectivité. C'est ici que le MAUSS s'associe aux propositions de l'économie solidaire.

---

<sup>4</sup> Je renvoie aux différentes publications du MAUSS pour les détails techniques de cette proposition. Disons simplement ici que celui-ci propose que le «revenu de citoyenneté» (inconditionnel) soit accordé aux bénéficiaires actuels du RMI ainsi qu'aux jeunes de moins de 25 ans. C'est une «inconditionnalité faible» au regard des différentes versions de «conditionnalité forte» que sont l'allocation universelle (Ferry, Van Parijs) ou le revenu d'existence (Bresson). Ces derniers auteurs préconisent une allocation de base, de la naissance à la mort, pour tout individu résident, qui remplacerait les différentes allocations actuelles.

### **Le travail comme norme... défailante**

Cette critique du RMI et du travail comme norme à laquelle il est de plus en plus difficile de se conformer, amène à considérer que si les chômeurs se sentent inutiles au monde, ce n'est pas parce que le travail serait une valeur universelle mais bien parce qu'il constitue cette norme, d'autant mieux intériorisée qu'elle conditionne la reconnaissance de soi par autrui et donc de soi par soi.

Cette manière d'aborder la question du travail est commune à un certain nombre d'auteurs classés dans le «camp fin du travail» (en particulier Caillé, Méda, Ferry). Elle constitue une réponse à diverses enquêtes qui entendent apporter une critique définitive aux thèses de la «fin du travail» en «démontrant», grâce à nombre d'arguments que nul n'a jamais songé à réfuter, que la privation de travail est très mal vécue. Outre les difficultés financières importantes que connaissent les chômeurs en raison de la perte des revenus et d'un certain nombre de droits liés au travail, ces enquêtes pointent essentiellement les souffrances des chômeurs dues à l'isolement et à l'impossibilité de se projeter dans un avenir, si proche soit-il, en l'absence d'une insertion professionnelle. Mais aussi irréfutables (et attendus) que soient ces résultats, force est de constater que ces enquêtes reposent sur un raisonnement circulaire car elles se maintiennent à la surface des évidences : puisque le travail organise la vie sociale et individuelle, il est évident qu'il arrive en premier dans la hiérarchie des attentes des enquêtés. Mais la norme qu'il incarne, et surtout le sens que celle-ci peut revêtir en période de chômage massif, c'est-à-dire tout simplement quand les gens cherchent du travail mais qu'ils n'en trouvent pas, n'entre pas dans les considérations de ces enquêtes. Celles-ci reviennent alors à renforcer une norme qui ne remplit plus son office, à revendiquer la centralité d'un travail qui fait très durablement défaut.

### **... imposée aux chômeurs**

C'est précisément cette logique qui est à l'œuvre dans le traitement des chômeurs, avec cette fois un impact sur ces derniers potentiellement très dommageable et qu'il semble urgent d'analyser systématiquement<sup>5</sup>. Un premier pas dans cette direction consiste à observer *ensemble* : 1) les critères de tri et d'orientation des chômeurs à l'œuvre à l'ANPE, souvent dès le premier contact, 2) les critères de recrutement revendiqués par les employeurs et sur lesquels se cale l'ANPE comme le préconise sa politique, 3) enfin, les messages adressés aux chômeurs par les structures chargées de les «accompagner», messages inscrits dans les différents «outils» et mesures de la politique de l'emploi<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> Les nombreuses études existantes sur le chômage laissent entrevoir, au travers d'entretiens avec les chômeurs, que ceux-ci vivent souvent comme une violence les messages que leur adressent les institutions qui les reçoivent. Mais il n'existe pas à ma connaissance d'étude sur les modes d'intériorisation des normes véhiculées par ces dernières.

<sup>6</sup> cf. Benarrosh (2000a). Il est toujours intéressant de prendre connaissance des textes officiels qui orientent les pratiques de terrain, par exemple les «contrats de progrès» signés entre l'ANPE et l'État. Le deuxième contrat (1994-1998) s'intéresse d'abord (première partie) aux relations de l'ANPE avec les entreprises. Voici ce qu'il préconise dans son premier chapitre intitulé «Trouver, susciter et satisfaire beaucoup plus d'offres d'emploi» : ceci passe par une «offre de services aux entreprises par l'ANPE» qui leur promet d'allier «rapidité» («engagement de l'Agence sur un délai de présentation des candidats correspondant à l'offre déposée»), «qualité» («la sélection des candidats avant présentation à l'entreprise sera un service de base offert à toutes les entreprises intéressées»), «contractualisation» («l'Agence s'engagera par contrat» à rendre «aux entreprises qui lui confieraient l'exclusivité de tout ou partie de leurs recrutements des services particuliers», tels que : «traitement des candidatures spontanées, étendue du travail de sélection, diagnostic des qualifications requises, etc...»). Le passage de Michel Bon à la direction de l'ANPE, à laquelle il a fait profiter de son expérience des supermarchés, est bien sûr pour quelque chose dans cette tonalité. : «Moderniser l'Agence». On verra plus loin comme l'Agence conçoit l'aide aux chômeurs.

L'articulation de ces critères, discours et outils, confine à l'injonction paradoxale négative repérée par le MAUSS à propos du RMI. C'est surtout vrai lorsqu'elle s'applique aux chômeurs les plus objectivement démunis sur le marché du travail, ceux qui n'ont ni expérience ni qualification professionnelles. Sur ces derniers s'exerce une pression psychologique d'autant plus forte qu'ils sont «éloignés de l'emploi» (euphémisme consacré de la politique de l'emploi), que les structures qui les accueillent sont elles-mêmes très précaires et que pèse lourdement sur elles l'injonction de remettre leurs chômeurs sur le chemin de l'emploi. Double injonction et double paradoxe donc, qui veut que les structures qui reçoivent les chômeurs les plus démunis soient évaluées au nombre de «retours à l'emploi» ou de «trajets vers l'emploi» du public reçu, et comme il s'agit d'un défi particulièrement difficile à relever, il est reporté sur les chômeurs eux-mêmes, qu'on somme d'être suffisamment dynamiques, autonomes, etc. pour être à la hauteur des critères d'«employabilité», c'est-à-dire en l'occurrence, pour être présentables sur le marché du travail, pour avoir quelque chose à y vendre : un comportement, une démarche, une motivation à travailler, bref un «savoir-être» d'autant plus requis que la concurrence est rude au sein même des «populations difficiles» et que leur font défaut les compétences effectivement reconnues sur ce marché, matérialisées dans le diplôme et l'expérience professionnelle.

L'injonction revient alors à poser que le retour à l'emploi est entre les mains des individus concernés, qu'il dépend entièrement du réalisme des projets envisagés et de la détermination à les voir se réaliser, c'est-à-dire des démarches effectuées. Et son caractère paradoxal tient à l'occultation remarquable de la situation réelle du marché de l'emploi de la part de ceux-là mêmes qui accompagnent les chômeurs, et en particulier de la part de ceux qui s'occupent des plus «éloignés de l'emploi». Ce qui est un paradoxe logique car cette occultation est indispensable à l'exercice même de leur mission impossible, comme est indispensable à ce même exercice le discours (encore une fois bien outillé par toutes les mesures pour l'emploi) qui consiste à renvoyer le chômeur à lui-même, au «travail sur soi» qu'il doit faire, donc à ses insuffisances et à sa responsabilité, et finalement, en l'absence d'un dénouement heureux, à sa culpabilité<sup>7</sup>.

Cette individualisation de l'approche du chômage, qui a pour corollaire une logique de sélection enfermant les chômeurs les plus démunis, interroge sur ce qui permet et favorise, *aujourd'hui*, les analyses du chômage en termes de comportements<sup>8</sup>, car cette approche n'est pas nouvelle. Tout se passe en effet comme si nous étions en présence d'une boucle historique étrange, et qu'après être passé de l'invention du chômeur (Topalov, 1994) à celle du chômage (Salais, 1986), nous étions revenus au chômeur et à ce qui lui manque pour devenir un vrai «demandeur d'emploi». Cette appellation porte d'ailleurs en elle tout le tournant de la politique d'emploi depuis vingt ans, qui nous ramène effectivement, sous les habits neufs du discours psychologique et du suivi individuel (... de masse), au chômeur d'autrefois, tenu

---

<sup>7</sup> Le nombre de psychologues (et de non psychologues revendiquant une approche psychologique) rencontrés dans les structures d'accueil des chômeurs est très important. Certaines de ces structures, comme les missions locales et l'ANPE, ont également recours aux services réguliers de médecins et de psychiatres, en particulier pour les chômeurs de longue durée. Il serait intéressant de mesurer l'évolution des profils professionnels recrutés pour le traitement du chômage depuis une vingtaine d'années. Les psychotechniciens devraient être en bonne position ; de même que les «commerciaux» affectés aux relations avec les entreprises, comme le suggère par exemple l'évolution des concours de recrutement à l'ANPE.

<sup>8</sup> La fameuse problématique des «trappes de chômage» repose sur une logique qu'on retrouve dans le travail des différents professionnels qui reçoivent les chômeurs ainsi que dans l'opinion publique en général : si les chômeurs s'enferment dans le chômage et les «Rmistés» dans le RMI, c'est parce que, à revenu égal, ils préfèrent (naturellement ?) ne pas travailler et être assistés. Cet enfermement les conduit à s'exclure eux-mêmes du marché du travail car, avec le temps, ils ne sont effectivement plus en mesure de s'insérer dans un milieu de travail ni de répondre aux exigences d'un emploi. Le passage auquel on assiste un peu partout en Europe depuis le milieu des années quatre-vingt, des «politiques passives» aux «politiques actives» de lutte contre le chômage (cf. les publications de l'OCDE à ce propos), et l'individualisation du suivi des chômeurs qui l'accompagne, repose en grande partie sur cette même logique.

comme celui d'aujourd'hui, d'apporter la preuve de sa réelle volonté (ou de sa réelle incapacité) de travailler.

L'approche morale du chômeur avait peu à peu (et non sans mal) cédé la place à un mouvement d'«objectivation» du «chômage comme fait social» (Topalov, 1994), sous l'effet conjugué des volontés réformatrices du début du siècle et des progrès de la statistique. Mais cette «naissance du chômage» pouvait se fonder et se trouver légitimée par *la* donnée qui est précisément menacée aujourd'hui : le salariat, donc la cotisation, qui étaient alors promis à une progression formidable. D'une part, cette croissance apportait bien la preuve que le chômage était dû aux pannes qu'elle connaissait dans certains secteurs d'activité, et non à la mauvaise volonté des chômeurs. D'autre part, ces derniers ayant cotisé pendant qu'ils travaillaient, ils n'avaient pas à prouver leur bon comportement pour être indemnisés : la cotisation justifiait l'indemnisation<sup>9</sup>.

L'absence de perspective sur l'avenir de l'emploi salarié, et surtout le pessimisme désormais partagé sur les possibilités d'un retour au plein emploi, seraient-ils le principal terreau sur lequel a germé le renouveau de l'approche individuelle du chômage ? C'est probable, comme est probable la contribution non négligeable des très nombreux «intermédiaires de l'emploi» à ce renouveau, sur le terrain et dans la pratique. Eux aussi, on l'a vu, sont soumis à des injonctions paradoxales, leur travail étant pris en tension entre des obligations de résultats (les placements), un marché de l'emploi en crise, et un flux de chômeurs très important à gérer. Il leur reste alors, pour justifier leur travail à leurs propres yeux, à reporter tous leurs espoirs (et désespoirs) sur les individus, comme l'exprime bien un formateur interviewé : «Je veux croire à l'individu, sinon c'est foutu»<sup>10</sup>.

### ***L'inconditionnalité pour tous ?***

L'approche du travail comme norme s'avère donc précieuse non seulement pour comprendre le rôle assigné au travail dans le «contrat social», mais aussi pour mettre au jour la pente dangereuse que représente une norme défaillante, - qui donc ne remplit plus le rôle positif et structurant qui revient en principe aux normes (qu'on y souscrive ou qu'on s'y oppose) -, *alors que* tout est encore organisé autour d'elle, et à laquelle par conséquent on ne peut que continuer de s'agripper en occultant nécessairement son effritement. Ce qui se joue aujourd'hui sur le terrain de la lutte contre le chômage est à cet égard édifiant, et c'est là que les risques sont les plus importants. Il n'est que d'y considérer l'usage du fameux thème de l'autonomie, qui est depuis vingt ans le symptôme par excellence d'une société qui renvoie de

---

<sup>9</sup> Topalov conclut son livre par une phrase bien sentie de Churchill : «Je ne suis pas convaincu que nous puissions légitimement refuser l'allocation à quelqu'un qui y a droit et perd son emploi pour ivrognerie. Il a payé ses cotisations, il s'est assuré contre le chômage, et je crois qu'on peut considérer que sa prévoyance doit être récompensée quelle que soit la cause de son licenciement, qu'il ait perdu sa situation à cause de ses propres habitudes d'intempérance ou à cause des habitudes d'intempérance de son employeur». Et enfin cette formule du même Churchill, qui, nous dit Topalov, «exprime toute l'histoire que j'ai racontée dans ce livre» : «Je n'aime pas mélanger la morale et les mathématiques».

<sup>10</sup> Cf. Benarrosh (2000a). Le plaidoyer de Rosanvallon (1995) en faveur de «L'individualisation du social» (dernier chapitre) est tout à fait édifiant : «C'est à l'histoire individuelle plus qu'à la sociologie (qui n'est rien d'autre pour lui que de la statistique), qu'il faut de plus en plus faire appel pour analyser le social (...). Ce sont des variables de comportement et en particulier l'attitude par rapport au travail, qui expliquent en fin de compte le mieux pourquoi les parcours d'insertion sont très rapides pour certains, très entrecoupés de chômage pour d'autres, très instables pour beaucoup», (p. 200, citation de travaux à l'appui). «C'est l'histoire des individus qui est là encore décisive» (p. 201, à propos des ménages surendettés). Curieusement, ce ne sont pas ces développements, qui pourtant couronnent son livre, qui ont soulevé le plus de critiques, mis à part Durand (1995) qui souligne à juste titre que Rosanvallon «confond ici les modes de connaissance ou les méthodologies scientifiques (celle des histoires de vie en est une) et les modes de traitement ou les solutions effectives à un problème social».

plus en plus les individus à eux-mêmes, tous âges et situations confondus<sup>11</sup>. Appliqué aux chômeurs, ce thème pousse le paradoxe aux confins de la folie, ce qui peut éclairer le tour de plus en plus thérapeutique que prend le traitement des chômeurs «en difficultés»: autonomie par rapport à quoi? Comment être autonome si on n'a rien en face, sans «réel» auquel se frotter, en l'occurrence sans travail<sup>12</sup>?

Si donc une norme qui ne remplit pas son office menace de rendre fou, comment ne pas être tenté d'étendre l'inconditionnalité aux allocations mêmes des chômeurs? Réalisable ou non, cette perspective serait-elle bien raisonnable, envisagée telle que, toutes choses égales par ailleurs? Peut-on «parier» qu'une mesure suivra le cheminement symbolique dont l'investissent ses défenseurs, jusqu'à entraîner les changements fondamentaux, inscrits dans les «dessous de l'inconditionnalité» et qui seraient seuls en mesure de donner force et sens au symbole en question? Et peut-on parier seulement qu'en attendant, l'inconditionnalité (limitée aux Rmistes ou étendue aux chômeurs), vaudra toujours mieux que ce à quoi on a affaire aujourd'hui? L'étayer sur l'économie solidaire suffira-t-il à prévenir le «don-poison»? Autant de questions posées d'une manière ou d'une autre, aussi bien par les défenseurs que par les détracteurs de cette proposition, auxquelles chacun a apporté sa réponse positive et négative, mais auxquelles, pour ma part, je ne saurais répondre par l'affirmative sans exprimer certaines réserves relatives à la portée d'une telle mesure aujourd'hui<sup>13</sup>.

Cette proposition confronte à deux difficultés d'ordres différents. La première renvoie aux questions que je viens d'énoncer et concerne le décalage entre l'élaboration et la charge critique de toute l'analyse qui la fonde (si stimulante en ces temps de frilosité et d'amnésie intellectuelles), et la proposition elle-même, dont l'application serait forcément déconnectée de son fond théorique. En bref, il n'est pas du tout sûr que le revenu inconditionnel bouscule à lui seul (ou même dans le cadre d'espaces d'économie solidaire) la norme du travail/emploi, la déporte sur le côté ou la ramène à sa juste place. Dans l'état actuel des choses on ne pourrait en attendre qu'une chose, certainement positive et essentielle: qu'il permette à d'innombrables personnes de sortir d'une situation matérielle et psychologique impossible. Mais rien ne dit, que sans autres changements fondamentaux, cela ne conduise pas à un nouvel enfermement. En attendant, toute la charge utopique semble se résorber dans la nécessité dictée par l'urgence.

---

<sup>11</sup> Plusieurs travaux récents (dont ceux de Le Goff, 1999) montrent ce phénomène à l'œuvre dans différents champs tels que l'entreprise privée où il a fait florès en premier lieu, les établissements publics dont on connaît les efforts pour importer les modèles de gestion du personnel et d'organisation du travail du privé, et jusqu'à l'école où l'on évalue dès l'âge le plus tendre les «compétences» et comportements de nos chères têtes blondes, en passant par les politiques de l'emploi qui recommandent, à l'instar de l'ANPE (deuxième partie du contrat de progrès, cf. note 6), de «renforcer l'efficacité des recherches d'emploi en responsabilisant mieux les demandeurs d'emploi», en leur donnant «les moyens d'être mieux instrumentés (?) et plus autonomes dans leurs recherches d'emploi» afin «d'agir en chercheur d'emploi actif et efficace». Cette recommandation est martelée en l'espace de cinq lignes.

<sup>12</sup> «Il est à peine nécessaire de rappeler que l'idée d'autonomie et celle de responsabilité de chacun pour sa vie peuvent facilement devenir des mystifications si on les détache du contexte social et si on les pose comme des réponses se suffisant à elles-mêmes» (Castoriadis, 1975, p. 149). Castoriadis est un auteur qu'il faut relire à plus d'un titre aujourd'hui.

<sup>13</sup> Que dire par exemple (car on en parle fort peu) du retour au foyer des femmes, moyennant un revenu inconditionnel versé dans le contexte actuel? Dans les pays d'Europe du Sud (Espagne, Portugal) où l'entrée des femmes dans la vie active et la recomposition relative des rôles familiaux est plus récente que dans le Nord, c'est la première réaction (... des femmes, bien sûr) à cette proposition. Cf. la communication de Anne Eydoux et Rachel Silvera (novembre 1999), pour qui l'allocation universelle se traduirait par un salaire maternel. Ces dernières critiquent notamment, avec des arguments percutants, la proposition de Caillé et Insel (MAUSS, 1996) qui, pour des raisons d'«équilibre des finances publiques», se calent sur un revenu de citoyenneté calculé suivant la composition familiale et non sur une base individuelle. Les conséquences pour les femmes sont finement analysées.

L'autre difficulté est celle à laquelle je vais tâcher de me confronter maintenant. Si riche soit-elle, l'approche du travail en termes de norme ignore la question de la signification du travail, alors que norme et signification ne sont pas, à mon avis, exclusives mais nécessaires l'une à l'autre. Il me semble que s'interroger sur ce que signifie le travail, au delà de la norme qu'il incarne et de son intériorisation, permettrait d'envisager plus complètement ce qu'implique la privation de travail et de mieux cerner, par conséquent, les avantages et limites des solutions alternatives, celle en particulier de l'économie solidaire à laquelle se rallie le MAUSS.

## II. SIGNIFICATION DU TRAVAIL

Les approches du travail que je vais présenter, ne contredisent pas l'idée qu'il représente une norme intériorisée, mais s'intéressent à ce qui se joue dans le travail pour l'individu ou pour le sujet au sens philosophique et psychologique, au delà (ou *au fond*) de cette intériorisation. Dit autrement, cette intériorisation serait d'autant plus efficace que précisément elle est aujourd'hui difficilement séparable de ce qui se joue plus fondamentalement pour l'homme dans le travail.

### **Le travail comme activité...**

Les approches en question analysent le travail comme «activité». Elles ont bien des points communs, à commencer par le refus d'établir une coupure nette entre le travail sous sa forme (et sa norme) moderne et ce qui caractérise l'activité humaine depuis toujours. Partant de là, ces approches présentent des mises en perspective différentes mais absolument pas contradictoires. Certaines mettent davantage l'accent, à partir de leurs analyses des hommes au travail aujourd'hui, sur ce qui a caractérisé de tout temps l'activité humaine (on remonte en quelque sorte du travail à l'activité au sens anthropologique). D'autres appréhendent plutôt le travail aujourd'hui comme sédimentation d'héritages multiples, par quoi elles rejettent les découpages définitifs qui situent l'invention du travail à telle ou telle époque, selon les disciplines voire les idéologies des protagonistes de ces découpages. Il n'y aurait donc aucune génération spontanée du travail et donc pas de forme pure de celui-ci, mais des formes dominantes qui n'oublient pas l'héritage des précédentes. Ainsi, il y a de l'artisanat dans le travail d'OS, où se trouve déjà à l'œuvre (de façon moins typique, certes), ce qui paraît si spécifique aux activités de service aujourd'hui, les prestations non matérielles difficiles à prescrire. Ce qui se découvre quand on les analyse à partir de cette catégorie de l'activité humaine.

Et cela introduit un second point commun important de ces analyses : l'idée qu'il y a de l'action dans l'activité, même la plus prescrite. En résumé, si une activité de service, requérant des initiatives, donc un certain engagement de soi, et un travail de production de biens (même à la chaîne) sont commensurables, c'est qu'il y a toujours de l'imprescriptible et de l'imprévisible dans le travail, parce que le facteur humain est là, qui intervient, donc «agit» sur le travail. La référence à Hannah Arendt est claire, mais pour critiquer la coupure qu'elle opère entre action et travail<sup>14</sup>.

Les deux principaux protagonistes de ces approches, qui ont beaucoup travaillé ensemble, sont un psychologue du travail, ex-philosophe, Yves Clot et un philosophe, Yves Schwartz.

---

<sup>14</sup> Du coup, il est vrai, l'action ne répond plus aux critères exigeants d'Arendt, et sa force conceptuelle risque de s'en trouver «diluée». Même risque pour le concept de travail.

Le premier se situe davantage dans la première perspective (anthropologique) et le second dans la perspective historique qui ne perd pas de vue les sédimentations dont j'ai parlé. Je ne vais pas m'attarder sur cette différence de perspective qui m'entraînerait à les situer chacun dans sa lignée intellectuelle (les psychologues et linguistes russes des années vingt : Vigotsky et Baktine, ainsi que des anthropologues comme Leroy-Gourhan et Mauss pour Clot, et Canguilhem, en première ligne mais pas seulement, pour ce qui concerne la principale référence philosophique de Schwartz). Toujours est-il que dans leurs travaux théoriques et de terrain, ils s'associent le plus souvent avec d'autres disciplines que les leurs (linguistique, ergonomie, sociologie, anthropologie).

Deux autres grandes références guident leur approche du travail. Marx d'abord, comme théoricien de l'aliénation et du travail abstrait, mais aussi celui qui invite (dans les manuscrits de 1844) à s'intéresser au travail concret, à «ouvrir le livre de l'industrie matérielle» pour découvrir «la richesse déployée de l'activité humaine» sans se limiter à y voir le moyen de satisfaire de «vulgaires besoins». Celui encore qui, dans les manuscrits de 1857-58, adresse à Smith une critique incisive parce qu'il ne conçoit le travail que comme malédiction et par conséquent associe repos et liberté, au lieu de concevoir cette dernière comme le processus de dépassement des obstacles qui s'interposent entre le travail et son but (Vatin, 1999). Et cette tension chez Marx se retrouve dans les travaux des deux auteurs.

Mais c'est surtout à partir de leur autre grande référence commune que je vais détailler leur approche du travail. Il s'agit de l'ergonomie francophone qui a mis au jour les décalages considérables entre travail prescrit et travail réel, et ce, dans les lieux mêmes où l'on prétendait organiser scientifiquement le travail et pour cela programmer, prévoir, les moindres gestes des ouvriers. Et c'est dans la dialectique prescrit-réel que cette tradition ergonomique a découvert l'activité, en particulier dans la gestion des incidents, des aléas qui ne manquaient de se produire. Gestion des incidents par les ouvriers, alors même que la prescription dans les organisations tayloriennes interdisait le plus souvent aux ouvriers d'intervenir eux-mêmes. Mais sans cette intervention directe c'est toute la marche productive scientifiquement programmée qui aurait été enrayée, comme nous l'enseigne et nous le démontre encore l'ergonomie<sup>15</sup>.

L'activité est donc entendue comme initiative et investissement de soi, c'est-à-dire souci de bien faire. C'est donc, selon les deux auteurs, une manière de rejoindre en partie l'action au sens de Arendt. Mais ce qu'Arendt n'a pas vu, disent-ils en s'appuyant sur le décalage prescrit-réel, c'est que le sujet ne disparaît jamais complètement sous prétexte qu'il est soumis à une activité contrainte : que même là, et sauf situation de travail particulièrement pathogène comme ils en analysent beaucoup par ailleurs, des choix peuvent être faits qui relèvent de l'action, et que si des choix sont faits, si les marges de manœuvre sont effectivement exploitées par les exploités, c'est bien que ces derniers entendent ou veulent ou ont besoin malgré tout de donner du sens à ce dans quoi ils sont engagés, même dans l'hétéronomie, même s'ils ne sont pas maîtres des objectifs de leur travail.

Deux phrases de Schwartz expriment bien comment il entend l'activité comme action, ou encore ce qu'il appelle «l'usage de soi», même dans l'hétéronomie : «Tout ordre social, toute

---

<sup>15</sup> C'est aussi ce qu'énonce Castoriadis (1975, p. 23), en critiquant la théorie de la réification chez Marx, parce que, ignorant l'action des classes sociales, elle ne prend en compte que la moitié de la réalité, ce qui finalement invalide la théorie : «Tendance essentielle du capitalisme, la réification ne peut jamais se réaliser intégralement. Si elle le faisait, si le système réussissait effectivement à transformer les hommes en choses (...), il s'effondrerait non pas à long terme mais instantanément. La lutte des hommes contre la réification est, tout autant que la réification, nécessaire à la condition du fonctionnement du capitalisme. Une usine dans laquelle les ouvriers seraient effectivement de simples rouages, des machines exécutant aveuglément les ordres de la direction, s'arrêterait dans un quart d'heure».

organisation passent en jugement dans la confrontation vécue, entre l'usage qu'ils prétendent faire des hommes et l'usage que chacun fait de soi-même pour exécuter et déplacer en même temps la norme externe». «Parce que prise dans des rapports de pouvoir, l'expérience industrielle, la nôtre, devrait-elle être jugée de médiocre instruction pour savoir comment s'enfantent aujourd'hui nos divers possibles ?» (*Travail et Philosophie : convocations mutuelles*, texte sur «Canguilhem, la vie, le travail»).

C'est donc sur ces rails tracés par l'ergonomie, à partir de cette dialectique prescrit-réel que d'autres couples ont été scrutés dans l'analyse du travail pour dénicher l'activité : ainsi des rapports contrainte-ressource, obstacle-progrès, épreuve-occasion. L'idée générale, étayée par de nombreux travaux de terrain, c'est que la confrontation à la prescription, ou à l'épreuve, ou à tout ce qui «résiste» («ça travaille quand ça résiste»), est au principe de l'expérience et (donc) de la transformation du travail et de soi<sup>16</sup>. Expérience et transformations qui se sédimentent et fabriquent des transformations plus globales, dans les organisations du travail... et de là aux conflits macro-sociaux, c'est du moins l'attente des auteurs.

Dans le travail, au niveau de l'individu et du groupe, à condition qu'il y ait un minimum de marge, cette confrontation est en général saisie comme occasion de donner sa mesure, de donner du sens à son travail, d'en faire quelque chose. C'est ainsi qu'on peut comprendre «exécuter la norme tout en la déplaçant» de Schwartz. Et c'est ce qui expliquerait que des générations aient tenu le coup, même dans les travaux pénibles, des années durant.

La contrainte, l'obstacle ou l'épreuve, de même que l'incident ou l'inattendu qui jouent le même rôle, provoquent donc une mobilisation de ressources pour déjouer, contourner ou apprivoiser la contrainte, pour surmonter les obstacles, pour venir à bout de l'épreuve, pour s'éprouver dans le nouveau. La transformation du travail et de soi relève de ce processus.

Quand c'est le cas, il y a bien action, expression de soi. Quand ce n'est pas le cas, quand il n'y a pas de marge, c'est la souffrance qui se trouve de l'autre côté du rapport avec la contrainte, l'épreuve, etc. Dans ces cas, cela signifie soit que la situation, l'organisation ou le collectif sont décidément trop rigides, pathogènes, etc., ce qui à la longue se retourne contre l'organisation elle-même, soit (ou aussi) que le sujet ne parvient pas à mobiliser dans son histoire singulière et dans les rapports noués avec les autres, les ressources nécessaires à transformer l'épreuve en occasion (Clot).

Et là, on rencontre une autre dimension très importante de cette approche du travail : la dimension qui s'attache à repérer les circulations entre les différents mondes de chacun. Car mobiliser des ressources pour donner du sens à son travail donc agir sur lui, c'est mobiliser des valeurs et une subjectivité qui se jouent et se construisent ailleurs que dans la sphère du travail. Mais la circulation se fait aussi dans l'autre sens, du travail au hors travail. L'activité consisterait alors à faire se rencontrer autant que possible les mondes dans lesquels on se meut et se reconnaît<sup>17</sup>. Comme le dit Schwartz, il n'y a pas un corps, un soi du travail et un corps,

---

<sup>16</sup> Pour un travail de terrain portant très précisément sur ce thème, cf. Benarrosh (1997). Cette idée de l'autotransformation qui résulte de la confrontation à l'obstacle (à condition toutefois qu'il ne soit pas écrasant), est au cœur de l'ouvrage de Jules Vuillemin, *L'être et le travail* (1949) : le principe premier de distinction entre l'humain et l'animal, ce qui spécifie l'humanité, et de là la société et la culture, c'est la *production* d'obstacles à surmonter. C'est ce que Vuillemin appelle «le besoin du besoin» (le besoin qui se recrée et se transforme continûment à partir de lui-même), alors que l'animalité se caractérise par le besoin (répété) d'objet, qui vise des fins complémentaires et relativement fixes.

<sup>17</sup> L'œuvre de Primo Levi, les nombreux livres où il met en scène son travail de chimiste, sont une illustration parfaite du véritable moteur que représente l'obstacle (donc la contrainte comme «épreuve-occasion») et une démonstration de l'importance des «circulations» dont il est ici question, des résonances très fortes entre les différentes expériences, sans lien apparent, d'un même individu, donc du sens qu'elles produisent ensemble, *révélé par le récit*. Dans les courts récits qui forment *Le système périodique* (1975 ; trad. fr., 1987), on voit bien comment son métier de chimiste a influencé son métier d'écrivain, sa manière d'écrire, d'analyser et de rendre compte ; et l'on voit aussi comment cette écriture est traversée, voire

un soi du hors travail. On peut même ajouter que lorsque c'est le cas, comme cela est souvent tenté par les nombreuses personnes qui souffrent dans leur travail, c'est que les deux mondes sont habités d'un malaise..., d'un mal-être : sauf peut-être à faire vraiment quelque chose du hors travail, une œuvre très personnelle qui s'accommoderait d'un rapport très instrumental au travail...

L'analyse du travail telle que pratiquée dans ces approches se tient donc au plus près de la vie, du rapport au monde, et c'est pourquoi la voie d'accès qu'elle privilégie (mais qui n'est pas la seule) est le discours, qui permet mieux encore que l'observation directe, de saisir les échos et la circulation de sens entre les différents mondes (Benarrosh, 2000b). Afin précisément de reconnaître l'activité, le travail, partout où ça *résiste*, où il y a confrontation.

### ... **socialement organisée**

Mais, cette approche laisse une importante question ouverte : si l'activité et les différents couples dialectiques énumérés dans lesquels elle peut se construire, semblent finalement pouvoir se rencontrer aussi bien dans le travail que dans le hors travail (car on suppose que ça résiste aussi dans le hors travail, qu'il y a aussi des espaces et occasions de confrontation), quelle est alors la spécificité du *monde du travail* pour le sujet - car cette spécificité est énoncée sans être développée - ?

Je crois que ces deux auteurs sont d'accord pour établir qu'il y a une relation entre action microscopique et quotidienne sur le travail et action macro-sociale : c'est finalement un point de vue politique qui veut s'appuyer sur cette approche de l'activité (et sur l'importance du «collectif» chez Clot). Par quoi on retrouverait leur filiation marxiste avec cette idée que des changements radicaux ne peuvent partir que du monde du travail. Cette filiation introduit d'ailleurs bien des brouillages dans leurs écrits, entre ce qui relève de l'investigation scientifique et de la nostalgie ouvriériste, pour le dire très vite. C'est ainsi que Schwartz évoque dans le texte déjà cité, la «perméabilité à double sens entre la contre-institution quotidienne de normes productives et les antagonismes macroscopiques sur la gestion des hommes et des choses».

Mais c'est sur une autre considération, plus convaincante à mes yeux que je vais m'arrêter pour tenter de cerner la spécificité du monde du travail. Elle est d'ordre psychologique et même psychanalytique, tout en recelant une signification sociologique importante. C'est Clot qui la développe en s'inspirant cette fois de Ignace Meyerson, fondateur de la psychologie historique, contemporain de Mauss et très influencé par lui. Pour Meyerson, la fonction psychologique du travail réside dans la rupture qu'il introduit entre les préoccupations personnelles du sujet et les occupations sociales dont il doit s'acquitter. Dans la même perspective, Henri Wallon, autre psychologue contemporain de Meyerson et qui influence aussi Clot, définit le travail comme activité forcée (et de plus, *disciplinée* et *continue*, ajoutera plus tard Meyerson), dont l'objet reste étranger à nos besoins, tout au moins immédiats.

Ce qui est pointé là, c'est le caractère impersonnel et non immédiatement «intéressé» du travail, et c'est là que réside sa fonction psychologique, précisément parce qu'il impose une démarcation d'avec soi-même, laquelle est au principe de la personnalisation, du processus de subjectivation. Le travail s'inscrit donc bien ici dans le *monde du travail socialement organisé*. Or, ces obligations sociales par lesquelles on satisfait des besoins qui ne sont pas

---

complètement suscitée, par l'expérience concentrationnaire. Cf. également à ce propos Françoise Carasso (1997, *Primo Levi. Le parti pris de la clarté*, et en particulier le chapitre intitulé «L'amour de la science». Enfin, dans *Le métier des autres* (1992), Levi se donne explicitement pour objectif de mettre au jour ces circulations.

nos besoins immédiats, nous amènent à une dimension anthropologique d'où part en vérité tout l'intérêt que porte Clot à la question du travail. C'est la question de la réciprocité, qu'il définit comme faire pour autrui ce dont je n'ai pas besoin pour moi-même et attendre la même chose de l'autre. Cette réciprocité, il la voit à l'œuvre dans le milieu de travail, au sens du *collectif* de travail et de *l'histoire* du travail, où se jouent ce qu'il appelle les «solidarités impersonnelles et techniques» (intra- et inter-génération) dans lesquelles le sujet s'inscrit et se construit en raison même de la distance à soi qu'elles produisent.

### III. QUESTIONS À PROPOS DU NON TRAVAIL ET DU TRAVAIL «ENTRE SOI»

Comme je l'ai dit en introduction, il n'est pas nécessaire d'adhérer à l'ensemble de cette analyse du travail et de ses présupposés, pour en tirer un certain nombre d'enseignements sur la réalité du chômage et sur les formes alternatives d'emploi. Ainsi n'est-on pas tenu d'accorder un statut anthropologique ou universel à l'activité de travail, telle que définie ici, pour convenir que cette analyse nous éclaire sur notre histoire. On pourrait par exemple, avec Claude Lefort (1978) qu'il est très tentant de citer ici en écho à ce qui précède, poser que le travail introduit à l'histoire : «(...) c'est lorsque l'activité se fait travail qu'elle fixe sa signification, qu'elle procure la dimension de l'objectivité et de l'extériorité en rendant sensible l'enchaînement en soi d'une intention et d'un résultat et enfin qu'elle détourne d'un débat centré sur le rapport de l'homme à l'homme pour faire surgir une finalité qui n'était pas donnée avec leur simple coexistence. En d'autres termes, le travail suppose dans les conduites un détour, une sorte de mise à distance d'autrui, ou encore un répit dans la confrontation des hommes, grâce à quoi l'élaboration de quelque chose de nouveau, qui figure en soi une relation neutre, peut s'accomplir».

Il ne semble pas non plus indispensable de justifier cette analyse du travail en la rapportant à celle de *La condition de l'homme moderne*, et ce malgré les références explicites des auteurs à Arendt, qui critiquent certes son découpage travail-œuvre-action, mais pour revendiquer eux aussi l'action... dans le travail. Cette référence provient du «brouillage» introduit par les présupposés (marxistes) et les visées politiques de leur analyse du travail, aspect de leur réflexion qui est selon moi loin d'être convaincant. Il faut, je crois, admettre qu'on a affaire à deux registres différents de l'approche du travail. Ricoeur, dans sa préface à *La condition de l'homme moderne*, considère que le projet d'Arendt est, à travers les catégories de travail, œuvre et action, de relever les traits temporels permanents ou perdurables de la condition humaine (il est vrai que le titre original du livre est *The Human Condition*). C'est pourquoi, selon lui, il serait erroné d'aborder cet ouvrage comme étant une description de la modernité, ce qui ne manquerait pas, ajoute-t-il, de susciter les controverses les plus polémiques. Ce qui n'exclut pas qu'Arendt fasse une très large place à la critique des mutations modernes de ces trois catégories, ni même qu'elle adopte par moments une posture résolument anti-moderne.

Le travail chez Arendt est donc envisagé du point de vue de la condition et des sociétés humaines. Sa rigueur conceptuelle est soutenue par l'idée, qui ne souffre chez elle aucune faiblesse, que l'activité de travail est partie intégrante du processus vital et «ne le transcende jamais» (p. 197), ce qui est parfaitement cohérent avec le découpage proposé. Et, les frontières avec les deux autres catégories, tout aussi rigoureuses, de l'œuvre et de l'action, n'en sont que mieux établies. Il paraît donc vain de vouloir «ouvrir» le concept de travail d'Arendt, ce qui entraînerait forcément ce qu'elle refuse à tout prix, le brouillage avec les deux autres catégories, dont elle déplore du reste qu'il soit déjà advenu dans la réalité contemporaine. On ne peut donc parler du travail qu'avec Arendt ou contre elle... ou alors

d'un autre point de vue : celui non pas de la condition humaine mais de l'expérience humaine. C'est finalement ce que font les auteurs que j'ai présentés, en visant il est vrai, non plus une frontière, mais une passerelle entre expérience de travail et action politique.

Or, ce point de vue de l'expérience, que je retiens ici, nous permet de répondre à un certain nombre de questions incontournables pour comprendre le moins superficiellement possible la réalité du chômage aujourd'hui : tout aussi incontournables que les questions que pose le travail comme norme. Ces questions, à travers lesquelles on peut lire un résumé (ou ce que je retiens) des thèses présentées, peuvent être déclinées comme suit :

- Y a-t-il une action et une expression spécifiques de l'homme dans le travail ou à l'occasion du travail ?

- Quelle est la spécificité de l'expérience de travail et comment s'entretient-elle avec les autres (et des autres) expériences ? Quelles tensions (*nécessaires*) entre celle-là et celles-ci ?

- Quelle construction de soi, de la subjectivité, est à l'œuvre dans le travail, c'est-à-dire, dans la confrontation *durable* avec un objet et ses *contraintes*, et dans l'interaction *durable* avec d'autres autour de cet objet ?

- Enfin, quel intérêt, pour la construction personnelle et pour la coexistence en société, quel intérêt y a-t-il à ce que le travail soit tenu à distance, soit socialement organisé ?

Que nous dit cette approche de la privation de travail ? Elle nous dit que le problème des chômeurs n'est peut-être pas tant (ou pas seulement) d'être hors norme, que celui d'être renvoyés à leur subjectivité, à des occupations et donc à un temps trop personnels. Car de la même façon un temps impersonnel est nécessaire pour construire un temps personnel sans en être submergé.

Et ceci nous amène aux solutions envisagées pour articuler «cohésion sociale et emploi» à travers les expériences d'économie solidaire. Au risque d'être schématique et de passer à côté de points importants des analyses qui soutiennent ces expériences, je voudrais seulement ici interroger certains de leurs principes<sup>18</sup> à la lumière de ce qui précède.

Il ne s'agira pas de discuter ici l'idée de base, qui ne peut qu'emporter l'adhésion, de la mobilisation nécessaire d'individus et de collectifs pour se prendre en mains via des activités autonomes et refuser de se laisser engoutir par la crise de l'emploi. Mais il me semble que, paradoxalement, ces initiatives ont davantage de charge critique en temps de plein emploi, quand elles peuvent relever d'un choix de vie revendiqué (comme l'autogestion des années soixante-dix), qu'en temps de crise, où il s'agit d'abord de remédier à des urgences.

Cette interrogation partira du développement des services de proximité préconisé par l'économie solidaire, la notion de proximité renvoyant, nous dit Lavelle (1994), non à une proximité géographique et au mythe d'un voisinage pacifié, mais à une «proximité relationnelle» autour d'un «vécu commun, vecteur de projet» (p. 141). Eme (1994) renchérit quant à lui (p. 182) : «La production de projets et d'activités économiques ne se réalise pas (...) en disjonction par rapport aux vécus quotidiens des personnes : il n'est pas créé une sphère de projets et d'activités économiques à côté (ou au-dessus) de la sphère du vécu quotidien des personnes ; il ne s'opère donc pas une coupure entre des mondes particuliers de vécus quotidiens et une sphère économique, mais celle-ci se construit à partir de ces mondes particuliers qu'elle modifie en retour. Le sens du projet et de l'activité prend corps dans l'épaisseur de la vie quotidienne qui en est de fait transformé. Le déplacement opéré consiste

---

<sup>18</sup> Pour situer les modalités concrètes de ces expériences, je renvoie à la nombreuse littérature publiée sur la question, et, pour les analyses plus théoriques, je me réfère en particulier à *Cohésion sociale et emploi* (Eme, Lavelle, 1994).

dans le fait de ne pas introduire les personnes dans un rapport économique qui serait exogène à leur vie quotidienne».

N'est-ce pas là l'exact opposé de ce qui est censé être structurant dans le travail, pour les individus et leur coexistence sociale, si l'on suit les analyses présentées plus haut : à savoir l'extériorité et la distance à soi et à autrui qu'elle suppose ? Ici, le sens semble émerger automatiquement du fait que les personnes s'occupent de ce qui les concernent directement, alors que ce n'est pas si sûr justement, la «proximité» risquant au contraire de confiner dans l'entre-soi et le vécu quotidien tant invoqué. Pourquoi en appeler au «vécu» comme garant du sens des activités entreprises, alors que l'intérêt, au sens d'activités intéressantes, qui évoque tout de même un recul, n'est jamais mentionné ?

Autre question pour conclure (provisoirement et abruptement) : comment à partir de là, le nez collé à son quotidien en quelque sorte, peut-on imaginer que de l'institution va émerger, car la nécessité en est posée, dans la partie la plus confuse à mes yeux de ces analyses ? Ces dernières semblent chercher une inscription politique, mais sans parvenir à se démêler du social, ce qui nous ramène à Arendt, au brouillage moderne, qu'elle déplore, des registres du politique et du social (1983, chap. II). Mais cette difficulté tient sans doute en partie au contexte de crise et d'urgence dans lequel ces analyses s'inscrivent. Si l'on suit Eme (ibid., p. 187 sq.), les expériences d'économie solidaire, ancrées dans les mondes vécus et les relations interindividuelles tissées dans des micro-espaces, constitueraient par ramification des «institutions intermédiaires», lesquelles, se ramifiant à leur tour, seraient porteuses de changements. C'est imaginer que le social, au sens de faire société, procéderait de l'addition ou de l'articulation de relations intersubjectives. Quant à la notion d'institution, elle demeure très incertaine, mais semble plutôt désigner les administrations gestionnaires du social que l'institution «instituyente», qui est pour Castoriadis du «symbolique au deuxième degré». Et pourtant, c'est bien de ce côté-ci qu'il faudrait chercher pour proposer une alternative au travail, sur son propre terrain pourrait-on dire, comme activité socialement organisée qui remplisse cette fonction symbolique.

## BIBLIOGRAPHIE

Arendt H., 1983, *La condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy.

Benarrosh Y., 1997, «Le rôle des difficultés dans l'élaboration et la reconversion de compétences. Le cas d'anciens ouvriers des filatures», *Formation-Emploi*, n° 59, La documentation Française.

Benarrosh Y., 2000a, «Tri des chômeurs : le consensus des acteurs de l'emploi», *Travail et Emploi*, janvier.

Benarrosh Y., 2000b, «Perte d'emploi et reconversion : faire parler l'expérience», in A.-F. Garçon et J.-P. Schmidt (dir.), *Démolitions-reconstructions*, ouvrage collectif à paraître, CNAM, collection Histoire des techniques.

Bouffartigue P., Eckert H. (dir.), 1997, *Le travail à l'épreuve du salariat. À propos de la fin du travail*, l'Harmattan.

Caillé A., 1996, «De l'inconditionnalité conditionnelle», *revue du MAUSS*, n° 7.

Carasso F., 1997, *Primo Levi. Le parti pris de la clarté*, Belin.

Castoriadis C., 1975, *L'institution imaginaire de la société*, Seuil.

Clot Y., 1995, *Le travail sans l'homme ? Pour une psychologie des milieux de travail et de vie*, La découverte.

Clot Y. (dir.), 1996, *Les histoires de la psychologie du travail*, Octarès éditions.

Durand J.-P., 1995, «Le retour du social libéralisme. À propos de "la nouvelle question sociale"», *L'homme et la Société*, n° 117-118.

Eme B., Laville J.-L. (dir.), 1994, *Cohésion sociale et emploi*, Desclée de Brouwer.

- Eydoux A., Silvera R., 1999, «De l'allocation universelle au salaire maternel... Il n'y a qu'un pas», Communication aux Journées d'études du MAGE, 19 novembre.
- Lefort C., 1978, *Les formes de l'histoire. Essais d'anthropologie politique*, Gallimard.
- Le Goff J.-P., 1999, *La barbarie douce*, La découverte.
- Levi P., 1987, *Le système périodique*, Albin Michel, Le livre de poche.
- Levi P., 1992, *Le métier des autres*, Gallimard, Folio essais.
- MAUSS, 1996, *Vers un revenu minimum inconditionnel ?*, revue semestrielle, n° 7.
- Rosanvallon P., 1995, *La nouvelle question sociale. Repenser l'État-providence*, Seuil.
- Salais R., 1986, (avec B. Reynaud et A. Baverez), *L'invention du chômage*, PUF.
- Schwartz Y., 1992, *Travail et philosophie. Convocations mutuelles.*, Octarès éditions.
- Schwartz Y. (dir.), 1997, *Reconnaitances du travail. Pour une approche ergologique*, PUF-Le travail humain.
- Topalov C., 1994, *Naissance du chômeur, 1880-1910*, Albin Michel.
- Vatin F., 1999, *Le travail, sciences et société*, éd. de l'Université de Bruxelles.
- Vuillemin J., 1949, *L'être et le travail. Les conditions dialectiques de la psychologie et de la sociologie*, PUF.